

**MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY**

**AVIS PUBLIC**

AVIS est par la présente donné par la directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe que le règlement 575-2020 modifiant le règlement de zonage 424-2011 afin de modifier les grilles d'usages et activités des zones RS-42 et RS-43 et d'y ajouter le plan d'aménagement d'ensemble Beside Cabins phases 2 et 3, a été adopté par le conseil municipal le 17<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.

QUE ce règlement a reçu l'approbation de la municipalité régionale de comté de Matawinie le 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2020;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité et sur le site Internet;

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHERTSEY ce 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL 2020.

*Monique Picard*

Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 15<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2020 entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2020.

*Monique Picard*

Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe